CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO **E-E150560** **VALABLE JUSQU'AU** **20/07/2026**

ÉDITÉ LE **19/06/2025**

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/07/2015
Forme juridique : SAS
DEPUIS LE 29/09/2023
Capital : 15 500

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC MEAUX 2021B00485

Siret : **812 675 973 00059**
Code NACE : 1610B
Numéro caisse de congés payés : 2139025

Assurance Responsabilité Travaux :
QBE 037.0012525-S17627838

Assurance Responsabilité Civile :
QBE 037.0012525-S17627838

Situation fiscale et sociale : A jour au 01/06/2025

Raison sociale : **CIEL HABITAT FRANCE**

16 RUE DU POTEAU
77181 COURTRY

Téléphone : 0750536319 **Fax :**
Portable :

Site Internet : www.ciel-habitat-france.fr
E-mail : contact@cielhabitatfrance.fr

Responsabilité légale :
JOHNTER HOLDING (948 308 390) / JOHNSSON CHARLES PRÉSIDENT

Effectif moyen : 4 **Tranche de classification :** EFF1

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5311	Installation de vmc en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	06/07/2022
7122	Isolation thermique par l'intérieur Mention RGE	11/07/2023
7131	Isolation thermique par l'extérieur (Technicité courante) Mention RGE	12/06/2025
8621	Efficacité énergétique - "Les pros de la performance énergétique®"	03/12/2024

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Ventilation mécanique	18/06/2021
o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	03/12/2024
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	01/01/2021
o Isolation des murs par l'extérieur	01/01/2021
o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	03/12/2024
o Isolation des combles perdus	01/01/2021
o Isolation des planchers bas sur local non chauffé	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.